

**FACULTE DE MEDECINE
HENRI WAREMBOURG
UNIVERSITÉ LILLE**

**LIVRET DE STAGE CLINIQUE D'INITIATION
AUX FONCTIONS HOSPITALIERES**

APPRENTISSAGE DES GESTES « PRESAGE »

**MED-3
« Promotion Gilles Crépin »**

Année Universitaire 2019-2020



☎ : 03.20.62.69.00

Site Internet: <http://medecine.univ-lille.fr>



Etat civil de l'étudiant

Prénom :

Nom :

Groupe:

Responsables pédagogiques

Monsieur Le Professeur Didier GOSSET
Doyen de la faculté de Médecine

Monsieur le Professeur Dominique LACROIX
Vice Doyen en charge de la pédagogie

Monsieur le Professeur Gilles LEBUFFE
Coordonnateur de PRESAGE

Madame le Docteur Brigitte LEROY-MARTIN
Assesseur MED-2/MED-3

Monsieur le Docteur Gilles LEMESLE
Chargé de mission stages MED-2/MED-3

Responsables de la scolarité

Madame Hélène FARCY
2^{ème} étage de la tour administrative
Tél : 03 20 62 69 06
helene.farcy@univ-lille.fr

Madame Aurélia DELATTRE
2^{ème} étage de la tour administrative
Tél : 03 20 62 35 79
aurelia.delattre@univ-lille.fr

Secrétariat des MED-2 et MED-3

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00
1^{er} étage de la tour administrative

Madame.....
Tel: 03 20 62 69 10
med2-med3@univ-lille.fr

Madame Isabelle VANWONTERGHEM
Tel: 03 20 62 69 12
med2-med3@univlille.fr

Madame Margaux DELEHAYE
Tel : 03 20 97 42 53
med2-med3@univ-lille.fr

APPRENTISSAGE DES GESTES « PRESAGE »

4 séances (1h30 chacune) d'enseignement d'apprentissage des gestes techniques sont organisées pour les étudiants en MED-3 et se déroulent pendant le **2^{ème} semestre** : ponctions, sutures, attitudes, pédiatrie et ORL.

Ces séances sont dispensées de 17h30 à 19h à **partir du 15 janvier 2020, sauf la semaine du 24/02/2020, la semaine du 13/04/2020 et la semaine du 20/04/2020** selon une répartition qui sera communiquée en fin de 1^{er} semestre.

La présence **aux 4 séances** est **OBLIGATOIRE**.

Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur votre moyenne générale du 2^{ème} semestre (1^{ère} session uniquement) - Conseil de faculté du 12 mai et 16 juin 2014.

Aucune absence non justifiée ne pourra être rattrapée.

En cas d'absence prévisible et justifiée (cours...), veuillez à en informer le service de la scolarité : med2-med3@univ-lille.fr , **la date limite est fixée au vendredi 10 janvier 2020.**

En cas de difficulté majeure entraînant une absence, veuillez la signaler au plus vite par mail au service de la scolarité :

med2-med3@univ-lille.fr ou à l'assesseur des med-3 : brigitte.leroy@univ-lille.fr

Le fonctionnement des ateliers PRESAGE vous est stipulé dans la charte ci-jointe.



Charte de fonctionnement des ateliers PRESAGE MED 3

1- Accès aux locaux PRESAGE.

L'accueil du centre de simulation PRESAGE se situe au Pôle Recherche de la Faculté de Médecine dans l'aile Est (en face de l'hôpital Huriez).

Les 4 ateliers sont répartis sur différents niveaux, merci de vérifier l'endroit où se déroule votre atelier avant le début de la séance.

2- Pré-requis aux ateliers

Avant chaque participation il est indispensable de lire le déroulé de séance correspondant à l'atelier auquel vous venez assister. Comme pour les autres cours, ces déroulés de séances sont à votre disposition sur Moodle.

RAPPEL : Comme lors de vos stages hospitaliers, **le port de la blouse blanche est obligatoire**, les ateliers PRESAGE doivent être au plus proche de la réalité ! (Un vestiaire est présent sur place pour vous permettre de vous changer). Il vous sera également demandé de retirer vos bijoux, écharpes, et vos cheveux doivent être attachés. Sans votre blouse l'accès aux salles d'ateliers peut être refusé.

Après vous être changé, l'appel sera réalisé par le personnel PRESAGE présent sur place, vous rejoindrez alors la salle où se déroule votre atelier.

3- Absence et rattrapage

Votre présence aux 4 séances est obligatoire.

Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur votre moyenne générale du 1^{er} semestre (1^{ère} session uniquement) - *Conseil de faculté du 12 mai 2014.*

Aucune absence non justifiée ne pourra être rattrapée.

En cas d'absence prévisible et justifiée (cours...), veuillez à en informer le service de la scolarité : med2-med3@univ-lille.fr , **la date limite est fixée au vendredi 10 janvier 2020.**

En cas de difficulté majeure entraînant une absence, veuillez la signaler au plus vite par mail au service de la scolarité : med2-med3@univ-lille.fr ou à l'assesseur des med-3 : brigitte.leroy@univ-lille.fr

Une fois la date de votre atelier passée, il ne sera plus possible de programmer une autre date (sauf justificatif médical).

Les ateliers se déroulent de 17h30 à 19h. Attention, en cas de retard, l'accès aux salles n'est pas garanti.

Presage

Université Lille
Faculté de Médecine
Pôle Recherche
1, place de Verdun
59000 Lille

Contact

+33 (0)3 20 62 69 22
presage@univ-lille.fr

Doyen

Pr Didier GOSSET

Coordination PRESAGE

Pr Gilles LEBUFFE
Dr Sébastien SANGES

Faculté de Médecine

59045 Lille Cedex France

Tel

+33 (0)3 20 62 69 00

Fax

+33 (0)3 20 62 77 13

Courriel

medecine@univ-lille.fr

Site Internet

medecine.univ-lille.fr

STAGE CLINIQUE D'INITIATION AUX FONCTIONS HOSPITALIÈRES

Le stage d'initiation aux fonctions hospitalières se déroulera au **1^{er} semestre** et est **OBLIGATOIRE**.

Chaque étudiant bénéficie **d'un stage de 4 semaines, les lundi, mardi, mercredi et jeudi matin d'environ 8h30 à 12h30** selon l'activité du service d'accueil. Ce stage est organisé sur le site hospitalo-universitaire et est sous la responsabilité des chefs de service.

La répartition des étudiants par groupe et par service est communiquée aux chefs de services et aux étudiants au moins 10 jours avant le début des stages.

Périodes de stage pour l'année universitaire 2019-2020 :

- groupe 1 du 30/09/2019 au 24/10/2019
- groupe 2 du 18/11/2019 au 12/12/2019

ORGANISATION

Vous devez vous présenter **à l'heure** en zone d'accueil du service hospitalier muni **d'une blouse**, d'un stéthoscope, d'un marteau à réflexe et d'un carnet de note pour recueillir vos observations.

VALIDATION DU STAGE

Le stage d'initiation aux fonctions hospitalières est obligatoire et **votre passage en année supérieure est conditionné par la validation du stage hospitalier.**

La validation de votre stage est effectuée par votre chef de service ou votre tuteur par l'intermédiaire de la fiche d'évaluation qui vous est présentée sur la page suivante. La fiche d'évaluation sera remise à chaque étudiant au début du semestre.

Vous êtes **responsable** de votre fiche d'évaluation de stage. **Vous êtes en charge de son retour à la scolarité dès le stage terminé. La fiche de stage devra être rendue à la scolarité au plus tard le jeudi 19 décembre 2019.**

En cas de stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières non validé, un stage obligatoire de rattrapage vous sera imposé à raison de 3 semaines temps plein par stage non validé pendant la période d'été.

EVALUATION DU STAGE

Il est vivement souhaité que chaque étudiant évalue **de manière anonyme** les différents sites de stage auxquels il sera affecté au cours de l'année sur le site « **GELULES** » dédié à cet effet. Cette évaluation est un retour essentiel dans l'optique d'améliorer la prise en charge des étudiants lors de ces stages hospitaliers.

De même, tout dysfonctionnement pourra être signalé par courrier électronique à l'assesseur MED-3, au chargé de mission des stages MED-3 ou au secrétariat MED-3 aux adresses suivantes : brigitte.leroy@chru-lille.fr, gilles.lemesle@chru-lille.fr ou med2-med3@univ-lille.fr.

Faculté de Médecine de Lille – Université Lille
FICHE D’EVALUATION DU STAGE CLINIQUE
D’INITIATION AUX FONCTIONS HOSPITALIERES
MED-3

Année Universitaire 2019-2020

Nom de l’étudiant :

Période du : __/__/__ au __/__/__

Nom du chef de service :

Nom du tuteur :

Discipline :

Service :

Etablissement Hospitalier :

PRESENCES (indiquées par le tuteur)

Cocher si présent

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
semaine 1					
semaine 2					
semaine 3					
semaine 4					

Inacceptable (0-3)	Inférieur à la moyenne (4-7)	Dans la la moyenne (8-12)	Supérieur à la moyenne (13-16)	Exceptionnel (17-20)
-----------------------	------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------	-------------------------

*Seulement cocher : pas de note dans les cases
Les chiffres sont donnés à titre indicatif*

I - COMPORTEMENT

- 1 - Aptitudes relationnelles
- 2 - Autonomie d'apprentissage
- 3 - Discipline et ponctualité

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

II - OBJECTIFS

- 1- Interrogatoire
- 2- Examen clinique
- 3- Interprétation des examens paracliniques de base
NF, Ionogramme, Urée, Créatinine, EGC, Thorax...
- 4- Rédaction de l'observation
Organisation, synthèse

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

III - COMMENTAIRE DU CHEF DE SERVICE / TUTEUR

Nom et signature du chef de service
ou du tuteur

.....
.....
.....

STAGE VALIDÉ (cocher la case choisie) :

OUI NON

Si stage non validé, joindre un rapport du chef de service ou tuteur (sauf pour absences)

Fait à :
Le : __/__/__

Cachet du service

Signature suivie de la
mention manuscrite
« a pris connaissance »

L'Etudiant

Fiche à retourner par l'étudiant et dans les meilleurs délais à :
Scolarité du MED-2/MED-3 - Faculté de Médecine Henri WAREMBOURG, Pôle Formation, F-59045 Lille cedex
Tel:+33 (0)3 20 62 69 12 Fax: +33 (0)3 20 62 34 33

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En fin de MED-2, vous devez avoir acquis l'interrogatoire et l'examen clinique. Les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières sont plus centrés sur 2 objectifs en MED-3.

- **L'interprétation des examens paracliniques de base**
- **la rédaction de l'observation**

En fin de MED-3, vous devez être capable d'interpréter les examens paracliniques de base et de rédiger une observation complète dont les bases vous sont rappelées à titre indicatif dans pages qui suivent. Les listes ne sont pas exhaustives.

INTERPRETATION DES EXAMENS PARACLINIQUES DE BASE

1 / Biologie

Numération Formule Sanguine (NFS) :

- Leucocytes et leur formule,
- Hémoglobine, hématocrite et VGM,
- Plaquettes sanguines.

Biochimie :

- Bilan ionique : Na⁺, K⁺, Cl⁻, Ca²⁺...
- Bilan rénal : urée, créatinine...
- Glycémie, protides, albumine, Cholestérol, TG...
- Bilan hépatique : TGO, TGP, GGT, PAL, lipase...
- Bilan cardiologique : CPK, troponine, BNP...

Bilan infectieux et inflammatoire :

- **CRP** : C Réactive Protéine,
- **ECBC** : Examen CytoBactériologique des Crachats,
- **ECBU** : Examen CytoBactériologique des Urines,
- **Hémocultures** : culture bactériologique du sang...

GDS : gaz du sang

- pH, PCO₂, PO₂, HCO₃⁻, SaO₂

2/ Imagerie médicale

- **Radiologie de thorax**
- **Abdomen Sans Préparation (ASP)**
- **Radiographies osseuses**

3/ Électrocardiogramme (ECG)

REDACTION DE L'OBSERVATION

La rédaction d'une observation clinique doit résumer les principaux éléments recueillis au cours de l'interrogatoire et de l'examen clinique. Les informations doivent être ordonnées afin de ne rien oublier et doivent être interprétées pour faciliter le raisonnement diagnostique et thérapeutique. L'observation doit vous amener, en fin de rédaction, à proposer des hypothèses diagnostiques et à décider d'éventuels examens complémentaires à réaliser afin d'infirmier ou de confirmer vos hypothèses.

Ne jamais relever d'éléments d'un examen clinique dont vous n'êtes pas certain, ou alors indiquer votre doute !

1. Présentation générale du patient (acquis en MED-2)

- Patient(e), **âge**, est hospitalisé(e) depuis le **date d'entrée** pour **motif d'hospitalisation**.
- Le (la) patient(e) est **profession, situation sociale, nombre d'enfants...**
- Ses antécédents sont marqués par **antécédents médicaux et antécédents chirurgicaux...**
- Le (la) patient(e) présente une intoxication **alcoolique et/ou tabagique...**
- Son traitement habituel comprend **nom, dose, nombre de prises par jour...**
- Allergie : **indiquer les produits sinon préciser aucune allergie connue...**

2. Anamnèse (acquis en MED-2)

- L'histoire de la maladie commence, **date du début ou période**, par **regrouper les symptômes évoqués en tableau médical**, pour lequel le(la) patient(e) **consulte le médecin traitant et/ou adressé à l'hôpital ou prend le traitement suivant...**
- L'évolution initiale est défavorable avec apparition de, **motif d'hospitalisation**, qui rend nécessaire son hospitalisation.

3. Examen clinique (acquis en MED-2)

- L'examen clinique retrouve, **décrire l'examen clinique appareil par appareil en détaillant particulièrement l'examen de ou des organe(s) concerné(s) par le motif d'hospitalisation et les signes fonctionnels décrits par le(la) patient(e)**.

4. Examens paracliniques

- **Résumer les résultats des différents examens paracliniques déjà réalisés (en ville, aux urgences...).**

5. Conclusion

- Au total, patient(e) d'âge, hospitalisé(e) pour **motif d'hospitalisation**.
- Les principales hypothèses diagnostiques sont : **placez-les dans l'ordre de probabilité**.
- **Pour chacune d'entre elles, énumérez les arguments positifs et négatifs**.
- **Énoncez les examens nécessaires pour confirmer ou infirmer les hypothèses**.

LAÏCITE A L'HOPITAL

CIRCULAIRE N°DHOS/G/2005/57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé.

« ...si les agents publics bénéficient comme tous les citoyens de la liberté de conscience et de religion édictée par les textes constitutionnels, conventionnels et législatifs, qui prohibent toute discrimination fondée sur leurs croyances religieuses ou leur athéisme, notamment pour l'accès aux fonctions, le déroulement de carrière ou encore le régime disciplinaire, le principe de laïcité de l'Etat et de ses démembrements et celui de la neutralité des services publics font obstacle à ce que ses agents disposent, dans l'exercice de leurs fonctions, du droit de manifester leurs croyances religieuses, notamment par une extériorisation vestimentaire... »

EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL Y COMPRIS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

Immédiatement prendre avis auprès

- d'un des médecins du service ou de garde dans votre hôpital
- du cadre de santé de votre service ou celui de garde dans votre hôpital

Dans les 48 heures

- contacter le service de médecine du travail de votre hôpital afin d'établir un certificat initial
- se présenter au service de scolarité MED-2/MED-3 de la faculté de médecine avec les documents suivants :
 - carte d'étudiant
 - carte de sécurité sociale
 - attestation de sécurité sociale
 - document détaillé de l'accident établi par la personne responsable de l'étudiant (tuteur dans le service)
 - certificat initial de la médecine du travail